Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 4 JANVIER :

Aujourd'hui, saint Rigobert; demain, saint Siméon.

Soleil: Lever à 7 h. 46; coucher à 16 h. 05.

Lune: Nouvelle du 3; premier quartier le 10.

Bulletin météorologique pour la journée du 4 (région Nord): Temps très médiocre, ciel couvert, puis très nuageux; pluie suivie d'éclaircies et de quelques averses; vent de Sud-Ouest passant rapidement à Ouest, puis à Nord-Ouest, en prenant de la force, 6 à 14 m.; température en faible hausse, minimum plus 2°.

Caisse d'Epargne: séances de versements et de remboursements de 9 à 10 h. 30 et de 14 à 15 h. 30.

Consultations de nourrissons du Comité Roubaisien de protection de l'Enfance:

A 10 h., Crèche de la rue Marie-Buisine;

A 15 h., local de la Goutte de Lait.

A 20 h., Hippodrome-Théâtre, « Les Huguenots. »

13.000 fr. de bons de la Défense disparaissent mystérieusement

Une disparition de Bons de la Défense qui rappelle en tous points celle que nous signalions hier, vient d'être portée à la connaissance de M. Fisher, commissaire de police du 5e arrondissement.

M. Henri Parmentier, 65 ans, tisserand, domicilié rue de Lenze, impasse de Lenze, 156, qui venait d'avoir la douleur de perdre sa femme, ouvrit dimanche vers 17 h., le tiroir du buffet de sa cuisine où se trouvaient rangées ses économies.

Son désespoir fut grand quand il s'aperçut que celui-ci avait été vidé des 13.000 francs en Bons de la Défense nationale qu'il contenait.

M. Henri Parmentier n'eut plus que la ressource de déposer plainte.

Il n'a rien vu ni remarqué qui puisse orienter les recherches de la police qui a ouvert une enquête sur cette mystérieuse disparition.

HALLE FLIPO. — Grande baisse : café, 22.00; biscuits, 7.00 à 11.00; Hollande, 12.00; beurre, 22.50; extra, 23.65 et 27.50; margarine, 11.25.

CADEAUX, Bijoux, Montres, Orfèvrerie, Objets d'Art. AU CŒUR D'OR, Roubaix. 19415

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE AU COMMISSARIAT DU 5e ARRONDISSEMENT. — Lundi, à 17 h. 30, le personnel du 5e arrondissement de police s'est réuni pour témoigner sa sympathie aux agents de ce poste qui viennent d'obtenir des élévations de grade et féliciter comme il le mérite M. Remy Browaeys, qui voit plusieurs actes de courage récompensés par une distinction honorifique.

M. Fisher, commissaire de police, se fit l'interprète du personnel et félicita tour à tour MM. Charles Delecourt, brigadier du cinquième, nommé brigadier apparitEur au commissariat central; Louis Smet, sous-brigadier, nommé brigadier; Ernest Palanchier, agent de police, nommé sous-brigadier, et Remy Browaeys.

Le secrétaire du poste, M. Albert Piédanna, offrit ensuite, au nom de tous, une gerbe de fleurs et un magnifique souvenir à chacun des nouveaux promus.

COMMERÇANTS, DÉBITANTS, c'est toujours à la **Brasserie Roubaisienne** que vous trouverez les meilleurs vins et les fines liqueurs vendus à des prix les plus avantageux. 31977d

POUR LES ENFANTS PAUVRES DU FONTENOY. — Mardi dernier a eu lieu, au Cinéma Leleu, la grande séance gratuite offerte par le Comité des fêtes aux enfants du quartier; plus de 1.000 enfants assistaient à cette belle séance, dont le programme de circonstance a fait la joie des bambins et des mamans qui les accompagnaient. Avant le premier film, M. Joseph Dhondt, le sympathique et dévoué président du Comité, a adressé un mot de remerciement à tous ses collaborateurs, ainsi qu'à MM. Lamère, Leuridan et Destailleurs, président et vice-présidents de la Fédération des Comités de quartiers, et également à M. Crépin, pour leur concours désintéressé.

A l'issue de la tombola gratuite, comprenant de très jolis lots, M. Lamère a remercié le Comité actif, ainsi que le Comité d'honneur, et a donné aux autres comités de fêtes de quartiers le Fontenoy comme exemple, en espérant que ces derniers l'imiteront dorénavant.

Ce soir, mardi 4, à 19 h. 30, chez M. F. Liétard, rue de l'Alma, réunion du Comité: Préparation pour les grandes fêtes officielles qui auront lieu les 13, 14 et 15 août 1927.

AU REVOIR... ET MERCI... grande comédie parisienne d'après un scénario de Rip, interprétée par **Lucienne Legrand** et **Donatien**, passera à la **Salle Sainte-Cécile**, du 7 au 13 janvier. 31953d

Beck Meyerbeer, pur orge houblon 1er choix.

MORT D'UN JEUNE ROUBAISIEN AU MAROC. — On annonce la mort à Taza (Maroc), le 6 décembre dernier, d'un jeune soldat originaire de Roubaix, Marcel Meurant, fils de M. Kléber Meurant, artiste dramatique, demeurant actuellement à Romainville (Seine). C'est par le maire de cette localité que les parents ont appris le deuil qui les frappe.

MOBILIER, DÉCORATIONS, A. de Beyne.

Les familles nombreuses se chaussent chez **Boucau-Voreecke**, 5, r. P.-Motte. Réduction. 31952

LES CONFÉRENCES DE L'AMICALE PHOTO. — Cette Société d'amateurs a mis sur pied une magnifique conférence avec projections, qui aura lieu samedi prochain, à 20 h. 30, en son siège social, 131, Grande-Rue. Cette conférence sera faite par M. Bertrand, de Paris qui, par son éloquence et le choix de ses causeries charme son auditoire; il présentera cette fois « Au pays des Alverines » où il a séjourné très longuement.

Les magnifiques photographies qui passeront sur l'écran sont des clichés de l'auteur et nous engageons les sociétaires et leurs familles à y assister.

LE PRIX DE LA BIÈRE le plus intéressant est celui de la nouvelle mixte de la **Brasserie Roubaisienne**, par sa finesse et sa forte densité.

J'achète plus cher qu'ailleurs Bijoux, Brillants, vieil or, dent. **Masquelle, 47, Gde-Rue, Rx.** 29415

ARRESTATION D'UN VAGABOND. — La gendarmerie de Roubaix a arrêté place du Trichon, Georges Delommé, de Croix, sans profession ni domicile.

Conduit à Lille, il fut écroué et sera poursuivi pour vagabondage.

RENAULT — Agence officielle Deltète, 96, rue Inkerman. - Téléphone 550. 31439

SELECT-DANCING. Taverne Liégeoise, 14, rue de Paris, Lille. Thé-Dansant à 5 h. 30. Soirée à 21 h.

MUTUALITÉ DU FRANC AU DÉCÈS. — Les cartes de 1927 sont à la disposition des sociétaires, au siège de la section, 12, place de la Gare, Café Gottais.

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. Schwertzig, 216, rue de Lille, Roubaix. 31954

SYNDICAT DES INSTALLATEURS ELECTRICIENS DE ROUBAIX-TOURCOING. — Réunion mensuelle ce soir mardi, à 18 h., au « Café Belle-Vue », rue Neuve, à Roubaix : Election du nouveau bureau pour 1927.

A partir de Vendredi prochain
AU
CINÉ DUBUS, Rue des Champs
LE FILM MERVEILLEUX :
La Rose effeuillée
(Un miracle de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus). — Location ouverte. 31969d

CROIX

UNE SOMME DE 3.000 FRANCS DISPARAIT MYSTERIEUSEMENT. — Une somme de 3.000 francs a été soustraite à M. Pierre Dhelin, 26 ans, demeurant rue Ferrer, Sentier Décottignies, 2. Cette somme qui se trouvait placée dans une malle a disparu entre le 31 décembre et le 2 janvier. Aucune trace d'effraction n'a été relevée. Il semble que le voleur soit parfaitement au courant des habitudes de la maison.

Le commissaire de police, qui a reçu la plainte, a ouvert une enquête.

Mardi soir, à l'HIPPODROME DE ROUBAIX
LES HUGUENOTS

WASQUEHAL

UNE PAUVRE D'ESPRIT. — Dans la journée de dimanche les gardes-champêtres Viseur et Huart, remarquèrent qu'une femme aux allures bizarres et paraissant ne pas jouir de la plénitude de ses facultés mentales, errait dans la rue des Villas. Après un essai d'interrogatoire et voyant qu'ils se trouvaient réellement en présence d'une folle, ils conduisirent cette malheureuse à l'asile d'Esquermes où elle fut mise en observation. Il s'agit de Mme Rode, demeurant à Saint-Maur (Seine), 7, avenue Galliéni, qui avait quitté le domicile conjugal vendredi dernier, en donnant des signes évidents de folie.

ACTE DE PROBITÉ. — Le jeune Charles Salembier, 8, rue du Transvaal, à Wasquehal, a trouvé sur la voie publique, un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire. Nos félicitations.

STATISTIQUE DEMOGRAPHIQUE. — Au cours du mois de décembre qui vient de s'écouler, le service de l'Etat-civil a enregistré 17 déclarations de naissances dont une illégitime: 7 garçons et 10 filles; 8 mariages ont été célébrés; 11 décès ont été constatés. En outre il a été enregistré 1 reconnaissance d'enfant naturel, 1 transcription de décès. Aucune transcription de jugement de divorce au cours de ce mois.

STATISTIQUE TRIMESTRIELLE. — Au cours du quatrième trimestre de l'année 1926, il a été enregistré à l'état-civil: 5 transcriptions de décès, 1 transcription de jugement de rectification d'acte de naissance, 20 mariages, aucun divorce, 2 reconnaissances d'enfant naturel, 44 naissances, 28 décès dont 4 d'enfants de moins d'un an.

D'autre part, au cours de l'année qui vient de s'éteindre, il a été enregistré 93 décès se répartissant comme suit: 15 de 0 à 1 an; 9 de 1 à 20 ans; 13 de 20 à 40 ans; 22 de 40 à 60 ans, et 34 de plus de 60 ans.

De l'ensemble de ces décès 7 sont dus à la gastro-entérite des nourrissons, 22 à la tuberculose, bronchite chronique ou méningite, 1 au cancer et aucun par maladie épidémique.

Le chiffre des naissances s'est élevé à 206 au cours de l'année 1926 accusant un excédent de 109 sur le nombre des décès.

En 1925 il y avait eu 180 naissances et 81 décès.

WATTRELOS

LES NOUVEAUX DROITS D'OCTROI. — Nous publions ci-dessous les nouvelles taxes qui seront mises en application à dater du 5 janvier 1927, savoir:

Viandes dépecées de toute espèce (autres que celles de chèvre, boue, cheval, âne et mulet), langues, cervelles et rognons de bœufs, de taureaux, de vaches, de génisses et de moutons, foies, ris et têtes de veaux, pieds de moutons apprêtés ou non, pieds de porcs : 20 fr. les 100 kilos; — Viandes dépecées de cheval, âne et mulet : 14 fr. les 100 kil.; — Charcuterie ordinaire : 12 fr. les 100 kilos; — Viandes cuites, viandes fumées, langues et jambons, apprêtés, jambonneaux, saucisses, andouillettes, andouilles, saucissons, rillettes, galantines, mortadelles, pieds farcis, purées, terrines et conserves de viandes non truffées : 24 fr. les 100 kilos; — Abats et issues : 10 fr. les 100 kil.; — Savons, lessives, panamines, borax, sirop et tous produits solides à base de soude ou de potasse : 8 fr. les 100 kilos; — Eau de Javel : 7 fr. 50 les 100 kil.; — Moutarde en grains ou en poudre : 15 fr. les 100 kilos; — Charbon, 0 fr. 60 les 100 kil.; — Ardoises pour toitures, ardoises factices non métalliques, ardoises en fibro-ciment : 12 fr. les 100 kil.; — Plâtre : 1 fr. 20 les 100 kil.; — Matériaux en liège ou scorie agglomérés : 1 fr. 10 les 100 kil.; — Bois tendre ouvré : 6 fr. 70 le stère; — Bois dur ouvré : 8 fr. 70 le stère.

D'autre part, est supprimée la taxe sur les biscuits, pains azimes pour la nourriture des animaux, biscuits à base de viande pour la nourriture des chiens, confetti de toute nature, serpentins et similaires.

Les autres articles restent assujettis aux mêmes taxes que celles prévues par l'ancien tarif.

REUNION DES COMMISSIONS DE REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Les Commissions de révision des listes électorales se réuniront à la Mairie, le vendredi 7 janvier, à 19 h. 30.

REVISION DES LISTES ELECTORALES POUR 1927. — Par arrêté du 23 décembre, M. le Préfet du Nord a nommé MM. Joseph Blanckaert et Jules Watteau, délégués de l'Administration pour faire partie des Commissions chargées de procéder à la révision des listes électorales municipales de Wattrelos.

LA MENDICITÉ EST INTERDITE. — Le service de police a mis en état d'arrestation pour mendicité, Edouard Decottignies, 47 ans, demeurant à Roubaix. Le mendiant a été conduit à la maison d'arrêt de Lille pour y être écroué.

CHORALE « LA CŒCILIA ». — La Commission prie les membres d'être présents ce soir mardi, à 19 h. 30, au siège, pour sérénade, 9, rue du Crétinier, à un jeune sociétaire, M. Ferdinand Vantieghem, ex-caporal au 73e B.C.P., 3e Cie, qui vient de recevoir la médaille coloniale, agrafe en vermeil, « Maroc 1925 ». Aussitôt la sérénade terminée, étrennes de la part de M. et Mme Lepoutre-Demeyère, tenancires du siège, 1, rue du Crétinier.

AVIS DE CIRCULATION. — Afin d'achever les canalisations d'eau potable, la circulation des voitures sera interrompue au passage à niveau de la rue Pierre-Catteau, dans la journée du mercredi 5 janvier. Les voitures devront emprunter, d'un côté, les rues Jeanne-d'Arc et Faidherbe, et de l'autre côté, les rues Carnot et Lafayette.

LANNOY

LYS

TAPAGE ET RASSEMBLEMENT. — Le garde Lescouf a dressé une contravention à charge de Henri Hélin, 19 ans, tourneur, demeurant à Roubaix, boulevard de Strasbourg, pour tapage et rassemblement, rue Jules-Guesde.

TOUFFLERS

BRIS DE CLOTURE. — La gendarmerie de Lannoy a rédigé un procès-verbal à charge de J. Quivy, pour bris de clôture chez Mme Desplechin, à la Place.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Distribution des tickets de pain, à la Mairie, jeudi 6 janvier, de 10 à 11 heures.

CONSULTATION DES NOURRISSONS jeudi 6 janvier, à 15 h., à l'Ecole des filles.

BAISIEUX

AUX BENEFICIAIRES DE L'ALLOCATION POUR FAMILLES NOMBREUSES. — En vue d'obtenir l'assistance comme encouragement national (loi du 22 juillet 1923), les bénéficiaires de l'allocation pour familles nombreuses, sont priés de se présenter, au plus tôt, à la Mairie, afin d'y faire établir un dossier, nécessaire pour l'obtention de cette assistance.

ANNAPPES

A QUI LE BAUDET? — Des habitants de la rue d'Hem, ayant découvert dans un fossé de la rue le cadavre d'un âne, firent part de leur découverte au garde-champêtre. Celui-ci a ouvert une enquête afin de connaître le propriétaire du quadrupède.

Une certaine quantité de paille, se trouvant près du cadavre de l'animal, tout porte à croire que ce dernier a été transporté en chariot à l'endroit où on l'a trouvé; moyen plus rapide que l'enfonissement pour s'en débarrasser.

Les vols d'autos dans la région de Roubaix-Tourcoing-Lille

Deux arrestations à Anvers
Un quatrième complice est en fuite

Sur mandat d'arrêt lancé par M. Richard, juge d'instruction à Lille, M. Wist, commissaire de police à Anvers, a arrêté il y a quelques jours dans cette ville, les nommés Vandick et Jaspaers, qui étaient recherchés pour recel et complicité dans l'affaire de vol d'automobiles de la région de Tourcoing, Roubaix et Lille.

Un autre complice de cette affaire et le plus dangereux, Edmond Devloo, 34 ans, originaire d'Halluin, est toujours en fuite. Cet individu qui faisait partie de la bande des bandits des Aubrais, est titulaire de nombreuses condamnations, dont la dernière pour vol, à 5 ans de prison par défaut.

LE NOUVEAU TARIF DES EAUX à Roubaix-Tourcoing

Nous donnons ci-dessous le nouveau tarif des eaux voté par les conseils municipaux de Roubaix et de Tourcoing, et qui est entré en vigueur à partir du 1er janvier:

Eau potable : le mètre cube, 1 fr. 30. Il n'y a pas de minimum.

Eau de rivière : de 4.000 mc. par trimestre, le mètre cube, 1 fr. 10; de 4.000 à 30.000 mc. par trimestre, le mètre cube, 0 fr. 60; au-delà de 30.000 mc. par trimestre, le mètre cube, 0 fr. 25. Il n'y a pas de minimum. Chaque produit partiel s'ajoute au précédent.

Services communaux et hospitaliers. — Eau potable: le mètre cube, 0 fr. 70; eau de rivière : le mètre cube, 0 fr. 30.

POUR LES PRISONNIERS CIVILS

M. Henri Busin, président de la Fédération des A.P.C., d'Haspres, nous informe qu'il se rendra à Paris, le mercredi 12 janvier, et sera reçu par M. Briand, ministre des Affaires étrangères, à propos de la question des réparations dues par l'Allemagne aux anciens prisonniers civils français.

Il est rappelé aux otages Z.A.B., aux hommes et femmes de colonnes, ayant travaillé pour le compte des Allemands, que des fiches de réclamation sont à leur disposition : à **Haspres**, chez M. Busin, rue Jean-Jaurès, où à **Tourcoing**, chez M. Jules Barrois, rue d'Hondschoote.

Vous ne pouvez pas acheter du temps, mais vous pouvez en économiser en lisant les annonces.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 4 JANVIER:

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne: 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Etablissement municipal des bains: de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque communale: Fermée.

LES CHARGES D'UN THÉATRE

Nous avons, hier, jeté un rapide coup d'œil sur les avantages et les inconvénients que crée un théâtre municipal. Pour les mieux pénétrer, il est bon d'avoir une idée générale des charges imposées à un établissement de ce genre.

Ces charges comprennent tout d'abord les appointements des artistes engagés pour la saison, ceux du personnel machiniste, les frais de matériel, d'éclairage et de chauffage. A ces premiers frais viennent s'ajouter la rémunération des musiciens de l'orchestre — évaluée pour cette année à 110.000 francs — les cachets et frais de déplacements très élevés des vedettes; puis, toute la série des impôts, taxes et redevances qui grèvent considérablement le budget des représentations; indemnités aux éditeurs (30.000 fr.); location des partitions (14.000 fr.); droits d'auteurs, droits d'état et droits des pauvres, calculés à raison de 25 % sur la recette brute.

Défalcation faite de tout cela, que reste-t-il? Pas grand'chose si les spectateurs ont été nombreux; une situation déficitaire, s'il n'y a pas eu grand monde.

D'aucuns diront: « Mais, il y a une solution. C'est de ne donner que des spectacles susceptibles de réaliser le maximum de recettes en faisant salle comble. »

Cette solution, comme nous le disions hier, comporte un grave inconvénient. Celui du choix de spectacles suffisamment artistiques pour plaire et qui ne soient cependant pas trop relevés pour n'être pas appréciés de la grande foule.

Malheureusement, le directeur d'une scène théâtrale n'a pas toujours les coudées franches. Il doit toujours compter avec les éditeurs, qui bien souvent n'accordent la représentation d'une scène à succès qu'en imposant en même temps d'autres œuvres qui ne plairont qu'à demi ou rebouteront franchement les auditeurs. Et, si la pièce ainsi imposée ne paraît pas à l'affiche, le directeur de la scène se voit infliger un dédit qui parfois va jusqu'à 5.000 francs.

Dans ces conditions, la situation d'un directeur de théâtre est souvent rien moins qu'agréable, on en conviendra.

Pour diminuer le déficit, le prix des places et des abonnements ont été augmentés au début de cette saison. Cette détermination a eu comme conséquence fatale une diminution du nombre des abonnements. Les habitués se sont vus obligés à prendre des places inférieures à celles qu'ils occupaient l'année précédente. Et tandis qu'on espérait 94.000 fr. de recettes durant le premier mois de la saison, on n'a obtenu que 65.000 fr. L'augmentation du prix des places n'a donc abouti qu'à un résultat négatif.

Il faut noter, toutefois, que le nombre des spectateurs a été jusqu'ici supérieur à celui de la saison précédente.

Y a-t-il un remède à cette situation. C'est ce que nous verrons dans une prochaine note.

M. J. Sn.

Funérailles de M. Maisonneuve ingénieur-conseil de la Ville

Lundi, à 9 h. 30, ont été célébrées les funérailles de M. A. Maisonneuve, ingénieur-conseil de la ville de Tourcoing, dont nous avons annoncé la mort survenue à Roubaix.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue de Lorraine, par le clergé de la paroisse. Des plaques et des couronnes étaient portées devant le corbillard, qui était suivi par une très nombreuse assistance, parmi laquelle on notait M. Dron, sénateur-maire de Tourcoing; les adjoints et les conseillers municipaux; les chefs de service et les délégations des services de la ville de Tourcoing.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. A. Parsy, adjoint au maire de Tourcoing; Dupin, directeur de l'Institut Colbert; Nourtier, directeur du service municipal des Eaux de Roubaix-Tourcoing; Rouvrat, élève de l'Ecole supérieure du textile. Les élèves de l'Institut Colbert assistaient aux funérailles.

A la sortie de l'église, deux discours furent prononcés.

M. Paul Gadenne, ingénieur des Arts et Métiers, inspecteur départemental de l'Enseignement technique, président du Groupe de Lille des Anciens élèves des Ecoles Nationales d'Arts et Métiers, vint dire un dernier adieu à M. Maisonneuve, si brutalement enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis.

M. Gadenne rappelle la carrière du défunt qui, outre les fonctions d'ingénieur-conseil, était professeur à l'Institut Colbert, et à l'Ecole Supérieure du Textile à Tourcoing. M. Maisonneuve menait ces différents travaux avec une activité débordante.

« Quel plus bel hommage pouvons-nous rendre, a-t-il ajouté, à la mémoire de ce camarade distingué qui honora hautement les Ecoles Nationales d'Arts et Métiers, où le travail est particulièrement en honneur; à la mémoire de cet ingénieur consciencieux vaincu par l'effort dans la lutte pacifique de l'organisation française. »

M. Gadenne continua son éloge en soulignant que M. Maisonneuve, à l'Ecole Supérieure du Textile, avait prévu tout l'intérêt de cet enseignement. L'Association qu'il préside lui est particulièrement reconnaissante de ses efforts.

En terminant, M. Gadenne offrit à Mme Vve Maisonneuve ses condoléances attristées et l'expression de son affectueuse sympathie.

M. Dupin, directeur de l'Institut Colbert, inspecteur général adjoint à l'Enseignement technique, apporta le salut ému de ceux qui appréciaient le défunt:

« Vos amis, vos camarades, vos collègues, ceux dont vous fûtes le collaborateur dévoué, les industriels, membres des Conseils d'administration de l'Institut Colbert, l'Administration municipale de Tourcoing, vos élèves, viennent vous assurer de leur sympathie, de leur reconnaissance. »

» Il voudrait se refuser à croire que toutes les manifestations d'une jeune et belle intelligence, d'un clair bon sens, d'une franche amitié, il ne reste plus aujourd'hui, hélas, que le souvenir.

» A l'Institut Colbert, à l'Ecole Supérieure du textile, ce souvenir demeurera vivace et vivifiant. Vous y avez aidé à entretenir une des traditions de l'Enseignement technique, en y apportant, en maintes circonstances, une saine compréhension des sciences appliquées à des fins industrielles et professionnelles. Vous y avez donné l'exemple du travail, de la modestie dans le succès. De telles qualités ne s'oublient pas. »

M. Dupin montra aux jeunes gens les enseignements d'un tel exemple de conscience professionnelle et exprima à Mme Vve Maisonneuve les marques d'attachement de tous ceux qui regrettent le disparu.

Après la cérémonie, le corps a été conduit à Pont-Rémy (Somme), où il sera inhumé en terre natale.

ECOLE DES BEAUX-ARTS. — Soixante-cinq dessins du 36e concours de composition décorative, organisé par la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie, sont arrivés à Tourcoing et seront exposés à l'Ecole des Beaux-Arts, comme d'ordinaire, le mardi 4 janvier, de 9 à 16 heures.

La durée de cette exposition a été écourtée par suite d'un retard dû à une erreur de destination.

CONTRAIREMENT AUX BRUITS dénués de fondement qui ont pu circuler, la Maison **Roger GOFFIN**, miroiterie, **64, rue d'Inkermann, à Roubaix**, a l'honneur d'informer sa clientèle **qu'elle n'a jamais cessé** de s'occuper de la fabrication des **VITRAUX** et **VERRES GRAVÉS** et qu'elle est en mesure, comme par le passé, d'exécuter rapidement et à des conditions avantageuses, les commandes qui lui seront confiées. 31972

PERMIS DE CONSTRUIRE. — Voici le relevé des permis de construire du 15 au 31 décembre 1926, avec les noms et adresses des propriétaires, le genre et l'emplacement de la construction: Duterte Louis, rue d'Anvers, 1 maison, rue du Clinquet; Tranet, rue Basse, 99, 1 maison, rue Basse; Dekeyser O., rue des Poutrains, 182, 1 arrière-cuisine, rue des Poutrains, 172; Société Les Autobus Linsellois, 1 garage, rue d'Amsterdam; Destailleurs Louis, rue du Brun-Pain, 1 dépendance, rue du Brun-Pain, 192; Mme Vve J. Catteau, rue du Jura, 14, 1 baraquement, rue du Jura, 14; Liénart-Walniet, rue Verte, 1 garage, rue Pasteur.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort dans sa 72me année, de Madame Marie Antoine, veuve de M. Louis Bodvin, mère de M. Louis Bodvin, commissaire-priseur à Tourcoing.

Les obsèques auront lieu le Mercredi 5 janvier, à 10 h. 1/2, à l'église Saint-Michel, à Lille.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas été avisées de ce décès, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux funérailles. 94952d

AMICALE COLBERT. — La Commission invite tous les Colbertistes à assister aux funérailles de leur camarade, Raoul Hessenaere, qui auront lieu mercredi 5, à 9 h. 30, en l'église Saint-Christophe. Réunion à 9 h. 15, en gare de Tourcoing.

TENTATIVE DE VOL AVEC EFFRACTION. — Au cours de la nuit du 1er au 2 janvier, un vol avec effraction a été commis à la fabrique de navettes de M. Victor Vandewegke, demeurant 18, boulevard de l'Egalité. Les auteurs de ce méfait ont escaladé le mur de clôture, boulevard Industriel, chaussée Brunne, d'une hauteur de 2 m. 50, puis ont pénétré dans les bureaux en brisant le carreau d'une fenêtre, enduit de boue. Les tiroirs des meubles ont été fouillés, mais rien n'a été enlevé. Une enquête est ouverte.

MAUVAIS TRAITEMENTS. — La personne qui a adressé au bureau du Journal, une lettre concernant les mauvais traitements infligés par M. B..., est priée de bien vouloir se présenter, 33, rue Carnot, pour fournir tous renseignements utiles. La plus grande discrétion sera observée.

DÉGUSTEZ double Pilsen Moderne. 41632

ACCIDENT DE ROULAGE. — A l'angle des rues de la Malsence et du Docteur-Dewyn, une collision s'est produite entre une auto conduite par M. Emile Bouriez, négociant en autos, demeurant, rue Jean-Bart, 30, à La Madeleine et une auto pilotée par M. Mahieu, entrepreneur de menuiserie, 43, rue de la Malsence. Il en est résulté des dégâts matériels.

HARMONIE DU BRUN-PAIN. — Répétition générale, aujourd'hui mardi, à 19 h. 45. Concert.

SYNDICAT DES OUVRIERS EN TAPIS. — Mercredi 5 janvier, à 18 h., à la Maison du Peuple, 105, rue Jean-Jaurès, assemblée générale des ouvriers en tapis et préparation, grévistes et non-grévistes.

SYNDICAT DES INSTALLATEURS ELECTRICIENS DE ROUBAIX-TOURCOING. — Réunion mensuelle ce soir mardi, à 18 h., au « Café Belle-Vue », rue Neuve, à Roubaix : Election du nouveau bureau pour 1927.

MOUVAUX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Aux Etablissements Broutiard, Mme Jeanne Bohin, rue du Labyrinthe, à Tourcoing, s'est coupée à la main droite avec un fil de son métier. Dix jours de repos.

HALLUIN

Un cambrioleur surpris en flagrant délit

Un cultivateur, M. Arthur Vanneste-Delsalle, qui exploite la ferme du Rosenberg, sise 98, chemin de Loisel, au Mont d'Halluin, avait quitté son habitation en compagnie de sa femme et de son beau-frère, M. Edouard Lerecque, pour se rendre en automobile, au centre de la ville, faire quelques visites. En chemin, M. Lerecque s'aperçut qu'il avait oublié un paquet chez son beau-frère. Il rebroussa chemin. En pénétrant dans la ferme, Mme Vanneste constata non sans surprise que la porte d'entrée était grande ouverte; en pénétrant elle entendit le grincement d'une autre porte donnant accès derrière la ferme.

Emue par ces constatations, elle avertit son mari, qui, armé d'une fourche et accompagné de M. Lerecque, fit le tour de la ferme. Dans le jardin, ils rencontrèrent le domestique, Arthur Rickaert, qui reconnut avoir essayé de cambrioler la ferme, en l'absence de ses patrons. Le retour inopiné de ceux-ci, l'avait surpris au début de ses opérations.

La gendarmerie avertie aussitôt, procéda à l'arrestation de Rickaert, qui fut transféré à Lille, lundi matin.

Rickaert, qui est originaire de Wacken (B.), et âgé de 20 ans, est un déserteur belge. Il n'était au service de M. Vanneste que depuis quinze jours.

MARCQ-EN-BARŒUL

VOL DANS UN CHANTIER. — M. Morel, entrepreneur de chauffage central, est occupé depuis quelque temps dans une maisons en construction, au Boulevard de Lille. Hier matin, après un repos de plusieurs jours, les ouvriers s'aperçurent, en reprenant leur travail, qu'un rat de chantier avait fait main-basse sur deux filières et dix jeux de consoles en cuivre, le tout ayant une valeur de 1.000 francs.

M. Jacquemet, commissaire de police, à qui M. Morel a porté plainte, a ouvert une enquête.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Sur le chantier d'une maison en construction, au boulevard de Lille, un peintre, M. Gustave Vanderhappa, 49 ans, demeurant à Lille, est tombé d'une échelle, d'une hauteur de 3 mètres, et s'est fait de nombreuses contusions aux pieds. 20 jours de repos. — Au Boulevard de Tourcoing, M. Edmond Vancobecq, 20 ans, demeurant rue Meyerbeer, à Roubaix, est tombé d'un escalier et s'est contusionné le bras gauche. 15 jours de repos.

RONCQ

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Un cycliste grièvement blessé

Un accident, dont les conséquences ne peuvent être encore mesurées, s'est produit à Roncq, rue de Tourcoing, à proximité de la halte du Pied-de-Bœuf. Vers 17 h., un ouvrier tapissier de l'établissement Bossuyt et Cie, rue du Moulin, au Blanc-Four, M. Jules Horrent, 30 ans, père de deux jeunes enfants, demeurant 283, rue de Roncq, à Tourcoing, regagnait son domicile en bicyclette, sa journée terminée.

Il roulait paisiblement, tenant la droite de la chaussée, lorsque, parvenu à hauteur de la maison portant le numéro 72, habitée par M. Lemeunier-Delbecque, arriva derrière lui, une auto qui le happa au passage. Le cycliste fut violemment projeté sur la chaussée, où il demeura étendu sans connissance. Relevé par un de ses compagnons de travail, aidé du propriétaire de l'auto, M. Maurice Vanbenette fils, garagiste, rue de la Belle-Vue, à Tourcoing, le blessé fut transporté d'abord chez M. Lemeunier, où il reçut les premiers soins, puis ensuite chez M. le docteur Jacquillin Ner, à Tourcoing. Celui-ci, qui constata une fracture de l'épaule gauche, craint une fracture du crâne. Le médecin ne peut encore se prononcer sur les suites de l'accident. Le blessé a été transféré à son domicile.

La gendarmerie d'Halluin, qui a été saisie d'une plainte, a ouvert une enquête afin de rechercher les responsabilités de cet accident.

Mardi soir, à l'HIPPODROME DE ROUBAIX
LES HUGUENOTS

LILLE

LA RENTRÉE DE L'UNIVERSITÉ DE L'ETAT. — La séance solennelle de rentrée de l'Université à Lille aura lieu le 10 janvier 1927, à 14 h. 30, en la salle des fêtes de l'Université, 9, rue Auguste Angellier, sous la présidence de M. Emile Borel, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, ancien maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lille.

NOMINATION D'UN TRADUCTEUR JURÉ EN LANGUE POLONAISE. — Afin d'éviter les inconvénients qui résultent parfois du manque, auprès des tribunaux et au cours des instructions judiciaires, d'interprètes connaissant parfaitement les langues polonaise et française, notre confrère, M. Antoine Rzeczkowski, rédacteur en chef du « Glos Wychodzci », à Lille, vient d'être agréé comme traducteur juré près de la Cour d'appel de Douai.

L'ESCROC LIBERT EST TRANSFÉRÉ A LILLE. — L'escroc Libert, qui a été arrêté dernièrement à Paris pour détournement d'une somme de 90.000 francs au préjudice de la Compagnie fermière Vichy-Etat, a été transféré hier à Lille où il a subi un premier interrogatoire avant d'être écroué à la maison d'arrêt.

UN VOL DE 6.420 FRANCS DANS UNE BANQUE... — Hier matin, vers 9 h. 30, Mme Gabrielle Moquez, 53 ans, marchande foraine, se trouvait à un guichet du Crédit Lyonnais, où elle s'apprêtait à effectuer le versement de 6.420 fr., quand elle fut bousculée par un individu qui prit l'argent et s'enfuit.

...ET DE 4.000 FRANCS DANS UNE CHAMBRE. — Dimanche, vers 21 h. 45, un malfaiteur s'est introduit dans la chambre de Mme Vve Mallet, cabaretière, 116, rue de la Barre, tandis que celle-ci se trouvait dans la salle d'estaminet. L'individu a dérobé une somme de 4.000 fr. en billets de banque, placés dans le tiroir d'un meuble. Le voleur avait ouvert la porte de la chambre à l'aide d'une fausse clef.

VOL D'UNE AUTO. — Dimanche, vers 21 h., M. Robert Dupleix, 21 ans, étudiant, demeurant 55, rue Vauban, a porté plainte contre inconnu pour vol de son auto, qui stationnait, rue Léon-Gambetta, en face du numéro 308.

ARRESTATION POUR ESCROQUERIES. — Les agents du service de sûreté ont appréhendé dans la journée de lundi, un certain Edmond Flament, 29 ans, demeurant rue Porret, à Fives, et se disant mécanicien.

Cet individu, qui a déjà été condamné en 1929 pour escroquerie, faisait depuis quelque temps des dupes parmi des commerçants condamnés par le tribunal correctionnel de Lille. Suivant attentivement les audiences, il attendait ces derniers à la porte du Palais de justice, et se faisant passer assez fréquemment comme journaliste, il leur proposait d'intervenir, moyennant finances, auprès des divers journaux de Lille pour que la condamnation ne soit pas insérée dans la chronique des tribunaux. Il se fit ainsi remettre diverses sommes au cours du mois de décembre, jusqu'au jour où une marchande de beurre, qui s'aperçut qu'elle avait été « roulée », déposa une plainte et qu'une surveillance fut opérée.

Lundi après-midi, Flament a été arrêté au moment où il s'apprêtait à faire une nouvelle dupe. Aussitôt conduit à la sûreté, il fit des aveux partiels. Il a été déféré au Parquet.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 4 janvier 1927 — N° 104.

Les Briseurs de Chaînes

PAR JULES MARY

DEUXIÈME PAR